

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - SIVED NG (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25830263700024

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES BRIGNOLES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET SIVED NG (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	38
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes de moins de 3 500 habitants et les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

SIVED NG
BUDGET SIVED NG

BP

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	28 746 553,71	26 898 086,95
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 848 466,76
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		28 746 553,71	28 746 553,71

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 957 206,10	8 133 851,37
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	604 737,91	1 696 978,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 268 885,36	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 830 829,37	9 830 829,37

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	38 577 383,08	38 577 383,08
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	21 422 089,39	0,00	22 382 266,73	22 382 266,73	22 382 266,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 131 701,24	0,00	3 395 179,70	3 395 179,70	3 395 179,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	322 083,96	0,00	172 950,00	172 950,00	172 950,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		24 875 874,59	0,00	25 950 396,43	25 950 396,43	25 950 396,43
66	Charges financières	249 324,47	0,00	233 000,00	233 000,00	233 000,00
67	Charges exceptionnelles	27 313,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		56 000,00	56 000,00	56 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		233 576,93	233 576,93	233 576,93
Total des dépenses réelles de fonctionnement		25 152 512,06	0,00	26 497 973,36	26 497 973,36	26 497 973,36
023	Virement à la section d'investissement (5)	435 770,48		1 366 580,35	1 366 580,35	1 366 580,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	815 210,00		882 000,00	882 000,00	882 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 250 980,48		2 248 580,35	2 248 580,35	2 248 580,35
TOTAL		26 403 492,54	0,00	28 746 553,71	28 746 553,71	28 746 553,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

28 746 553,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	103 733,36	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 647 560,46	0,00	1 451 000,00	1 451 000,00	1 451 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	23 049 498,78	0,00	25 192 087,85	25 192 087,85	25 192 087,85
75	Autres produits de gestion courante	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		24 888 792,60	0,00	26 778 087,85	26 778 087,85	26 778 087,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		24 917 792,60	0,00	26 863 087,85	26 863 087,85	26 863 087,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	34 305,00		34 999,10	34 999,10	34 999,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		34 305,00		34 999,10	34 999,10	34 999,10
TOTAL		24 952 097,60	0,00	26 898 086,95	26 898 086,95	26 898 086,95

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 848 466,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

28 746 553,71

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 213 581,25
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 193 213,15	604 737,91	7 873 207,00	7 873 207,00	8 477 944,91
	Total des dépenses d'équipement	7 193 213,15	604 737,91	7 873 207,00	7 873 207,00	8 477 944,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	891 314,62	0,00	1 049 000,00	1 049 000,00	1 049 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	891 314,62	0,00	1 049 000,00	1 049 000,00	1 049 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 084 527,77	604 737,91	8 922 207,00	8 922 207,00	9 526 944,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	34 305,00		34 999,10	34 999,10	34 999,10
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 305,00		34 999,10	34 999,10	34 999,10
	TOTAL	8 118 832,77	604 737,91	8 957 206,10	8 957 206,10	9 561 944,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	268 885,36
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 830 829,37
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 696 978,00	0,00	0,00	1 696 978,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 553 978,76	0,00	5 342 271,02	5 342 271,02	5 342 271,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 553 978,76	1 696 978,00	5 342 271,02	5 342 271,02	7 039 249,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	200 000,00	0,00	273 000,00	273 000,00	273 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	431 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	631 000,00	0,00	543 000,00	543 000,00	543 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 184 978,76	1 696 978,00	5 885 271,02	5 885 271,02	7 582 249,02
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	435 770,48		1 366 580,35	1 366 580,35	1 366 580,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	815 210,00		882 000,00	882 000,00	882 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le VOTE (3)	TOTAL (= PAB + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 250 980,48		2 248 580,35	2 248 580,35	2 248 580,35
	TOTAL	7 435 959,24	1 696 978,00	8 133 851,37	8 133 851,37	9 830 829,37

ID : 083-258302637-20220321-04_210322BP_22-DE

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 830 829,37
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 213 581,25
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 382 266,73		22 382 266,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 395 179,70		3 395 179,70
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	172 950,00		172 950,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	233 000,00	0,00	233 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	56 000,00	882 000,00	938 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	233 576,93		233 576,93
023	Virement à la section d'investissement		1 366 580,35	1 366 580,35
Dépenses de fonctionnement – Total		26 497 973,36	2 248 580,35	28 746 553,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 746 553,71
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	34 999,10	34 999,10
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 049 000,00	0,00	1 049 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 477 944,91		8 477 944,91
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 526 944,91	34 999,10	9 561 944,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	268 885,36
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 830 829,37
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	135 000,00		135 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 451 000,00		1 451 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	25 192 087,85		25 192 087,85
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	85 000,00	34 999,10	119 999,10
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		26 863 087,85	34 999,10	26 898 086,95

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 848 466,76
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 746 553,71
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	273 000,00	0,00	273 000,00
13	Subventions d'investissement	1 696 978,00	0,00	1 696 978,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	5 342 271,02	0,00	5 342 271,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		882 000,00	882 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 366 580,35	1 366 580,35
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		7 312 249,02	2 248 580,35	9 560 829,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	270 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 830 829,37
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	21 422 089,39	22 382 266,73	22 382 266,73
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	344 222,80	2 100,00	2 100,00
60611	Eau et assainissement	15 691,49	49 380,00	49 380,00
60612	Energie - Electricité	46 374,79	72 800,00	72 800,00
60622	Carburants	128 194,64	152 860,00	152 860,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 774,53	12 500,00	12 500,00
60631	Fournitures d'entretien	6 220,00	11 120,00	11 120,00
60632	Fournitures de petit équipement	97 811,65	93 101,93	93 101,93
60636	Vêtements de travail	27 626,54	33 500,00	33 500,00
6064	Fournitures administratives	9 650,00	8 700,00	8 700,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	600,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	19 442 425,16	19 482 781,80	19 482 781,80
6132	Locations immobilières	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6135	Locations mobilières	48 538,45	102 389,00	102 389,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	63 107,00	63 107,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 000,00	18 900,00	18 900,00
615231	Entretien, réparations voiries	14 000,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	21 100,00	21 100,00
61551	Entretien matériel roulant	315 671,73	266 286,60	266 286,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	57 302,71	41 900,00	41 900,00
6156	Maintenance	294 017,59	376 230,60	376 230,60
6161	Multirisques	39 057,48	60 000,00	60 000,00
617	Etudes et recherches	30 717,00	164 505,00	164 505,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 519,00	15 760,00	15 760,00
6188	Autres frais divers	11 049,60	32 250,40	32 250,40
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	193 919,03	198 700,00	198 700,00
6228	Divers	3 995,00	2 400,00	2 400,00
6231	Annonces et insertions	12 124,00	21 504,00	21 504,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 250,00	9 926,40	9 926,40
6233	Foires et expositions	0,00	1 535,00	1 535,00
6236	Catalogues et imprimés	76 790,20	53 063,00	53 063,00
6237	Publications	0,00	9 600,00	9 600,00
6238	Divers	1 848,00	11 680,00	11 680,00
6251	Voyages et déplacements	24 658,00	19 700,00	19 700,00
6261	Frais d'affranchissement	12 255,00	9 115,00	9 115,00
6262	Frais de télécommunications	21 191,00	23 520,00	23 520,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 920,00	3 851,00	3 851,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6288	Autres services extérieurs	615,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	183,00	200,00	200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 276,00	5 200,00	5 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	870 000,00	870 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 131 701,24	3 395 179,70	3 395 179,70
6218	Autre personnel extérieur	111 250,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 246,85	8 737,70	8 737,70
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	43 321,33	35 526,07	35 526,07
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 891,08	500,00	500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 212 620,40	1 076 412,68	1 076 412,68
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	42 398,67	41 034,86	41 034,86
64118	Autres indemnités titulaires	327 993,00	238 721,46	238 721,46
64131	Rémunérations non tit.	347 935,08	708 229,60	708 229,60
64138	Autres indemnités non tit.	7 788,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	58 241,40	56 999,42	56 999,42
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	296 368,40	373 384,77	373 384,77
6453	Cotisations aux caisses de retraites	413 230,54	418 379,55	418 379,55
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 765,71	30 165,87	30 165,87
6455	Cotisations pour assurance du personnel	130 000,00	212 000,00	212 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 959,74	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	27 006,53	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 568,51	17 721,80	17 721,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	5 865,92	5 865,92
6478	Autres charges sociales diverses	71 116,00	80 000,00	80 000,00
6488	Autres charges	0,00	91 500,00	91 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	322 083,96	172 950,00	172 950,00
6531	Indemnités	66 163,20	67 000,00	67 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 420,76	9 000,00	9 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	6 820,00	6 820,00
6542	Créances éteintes	4 000,00	3 290,00	3 290,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	6 740,00	6 740,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	167 500,00	80 000,00	80 000,00
65888	Autres	75 000,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		24 875 874,59	25 950 396,43	25 950 396,43
66	Charges financières (b)	249 324,47	233 000,00	233 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	249 324,47	233 000,00	233 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 313,00	25 000,00	25 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	22 313,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	56 000,00	56 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	56 000,00	56 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	233 576,93	233 576,93
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		25 152 512,06	26 497 973,36	26 497 973,36
023	Virement à la section d'investissement	435 770,48	1 366 580,35	1 366 580,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	815 210,00	882 000,00	882 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	815 210,00	882 000,00	882 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 250 980,48	2 248 580,35	2 248 580,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 250 980,48	2 248 580,35	2 248 580,35
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 403 492,54	28 746 553,71	28 746 553,71

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 746 553,71
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	103 733,36	135 000,00	135 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	91 685,36	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	12 048,00	135 000,00	135 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 647 560,46	1 451 000,00	1 451 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	12 000,00	12 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 075 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
70688	Autres prestations de services	457 850,16	339 000,00	339 000,00
7078	Autres marchandises	56 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	58 710,30	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	23 049 498,78	25 192 087,85	25 192 087,85
744	FCTVA	0,00	319,88	319,88
74712	Emplois d'avenir	8 232,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	4 000,00	9 338,16	9 338,16
74758	Participat° Autres groupements	21 397 266,78	22 950 867,18	22 950 867,18
7478	Participat° Autres organismes	1 640 000,00	2 111 562,63	2 111 562,63
7488	Autres attributions et participations	0,00	120 000,00	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	88 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	88 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		24 888 792,60	26 778 087,85	26 778 087,85
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	29 000,00	85 000,00	85 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	4 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	25 000,00	65 000,00	65 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		24 917 792,60	26 863 087,85	26 863 087,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	34 305,00	34 999,10	34 999,10
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	34 305,00	34 999,10	34 999,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 305,00	34 999,10	34 999,10
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 952 097,60	26 898 086,95	26 898 086,95

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 848 466,76
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 746 553,71
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	380 113,15	738 840,00	738 840,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	48 900,00	610 300,00	610 300,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	1 409 400,00	189 636,80	189 636,80
50	Opération d'équipement n° 50 (5)	70 000,00	1 625 425,91	1 625 425,91
60	Opération d'équipement n° 60 (5)	88 000,00	282 000,00	282 000,00
70	Opération d'équipement n° 70 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
80	Opération d'équipement n° 80 (5)	200 000,00	3 368 224,00	3 368 224,00
85	Opération d'équipement n° 85 (5)	4 891 300,00	899 091,66	899 091,66
90	Opération d'équipement n° 90 (5)	105 500,00	59 688,63	59 688,63
Total des dépenses d'équipement		7 193 213,15	7 873 207,00	7 873 207,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	891 314,62	1 049 000,00	1 049 000,00
1641	Emprunts en euros	891 314,62	1 049 000,00	1 049 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		891 314,62	1 049 000,00	1 049 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 084 527,77	8 922 207,00	8 922 207,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	34 305,00	34 999,10	34 999,10
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	34 305,00	34 999,10	34 999,10
13911	Etat et établissements nationaux	14 325,00	14 500,00	14 500,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	4 180,00	4 500,00	4 500,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	8 600,00	8 750,00	8 750,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	7 200,00	7 249,10	7 249,10
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		34 305,00	34 999,10	34 999,10
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 118 832,77	8 957 206,10	8 957 206,10

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	604 737,91
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	268 885,36
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 830 829,37
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 553 978,76	5 342 271,02	5 342 271,02
1641	Emprunts en euros	5 553 978,76	5 342 271,02	5 342 271,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 553 978,76	5 342 271,02	5 342 271,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	631 000,00	543 000,00	543 000,00
10222	FCTVA	200 000,00	273 000,00	273 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	431 000,00	270 000,00	270 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		631 000,00	543 000,00	543 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 184 978,76	5 885 271,02	5 885 271,02
021	Virement de la sect° de fonctionnement	435 770,48	1 366 580,35	1 366 580,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	815 210,00	882 000,00	882 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	101,92	0,00	0,00
28031	Frais d'études	43 377,35	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 468,80	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	15 374,16	9 364,32	9 364,32
28051	Concessions et droits similaires	15 375,45	16 128,22	16 128,22
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	38,29	711,42	711,42
28128	Autres aménagements de terrains	6 909,71	7 870,54	7 870,54
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	162,90	162,90
28152	Installations de voirie	0,00	2 993,14	2 993,14
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	4 754,98	4 754,98
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	175,90	175,90
281533	Réseaux câblés	0,00	4 946,98	4 946,98
281534	Réseaux d'électrification	0,00	6 166,68	6 166,68
281538	Autres réseaux	0,00	364,90	364,90
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 200,00	1 200,00	1 200,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	411 186,12	486 005,42	486 005,42
281728	Autres agencements (m. à dispo)	18 641,13	19 370,18	19 370,18
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	0,00	368,00	368,00
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	0,00	3 305,25	3 305,25
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	866,14	866,14
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	0,00	28 729,67	28 729,67
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	3 558,36	3 558,36
28182	Matériel de transport	79 029,12	82 347,26	82 347,26
28183	Matériel de bureau et informatique	11 620,37	15 834,38	15 834,38
28184	Mobilier	4 549,66	4 968,97	4 968,97
28188	Autres immo. corporelles	206 337,92	181 806,39	181 806,39
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 250 980,48	2 248 580,35	2 248 580,35
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 250 980,48	2 248 580,35	2 248 580,35
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 435 959,24	8 133 851,37	8 133 851,37

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 696 978,00
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 830 829,37
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1) LIBELLE : TRAVAUX SUR LES SITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		319 999,36	a 100 055,40	738 840,00	b 738 840,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 798,00	0,00	44 560,00	44 560,00	0,00
2031	Frais d'études	6 798,00	0,00	44 560,00	44 560,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	313 201,36	100 055,40	694 280,00	694 280,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	58 324,74	0,00	508 000,00	508 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 258,06	82 590,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	143 280,00	143 280,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	21 714,72	1 391,76	10 000,00	10 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	229 903,84	9 806,34	8 000,00	8 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	6 267,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 120 000,00	d 444 000,00
13	Subventions d'investissement	120 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	120 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	444 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	444 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-274 895,40
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : EQUIP. & MAT. POLE VALORISATION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 46 933,02	610 300,00	b 610 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	46 933,02	25 000,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	46 933,02	25 000,00	25 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	585 300,00	585 300,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	572 800,00	572 800,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 188 978,00	d 468 255,02
13	Subventions d'investissement	188 978,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	188 978,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	468 255,02
1641	Emprunts en euros	0,00	468 255,02
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)
LIBELLE : ACQUISITIONS DIVERSES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		639 323,34	a 189 536,96	189 636,80	b 189 636,80	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	21 400,00	17 280,00	26 080,00	26 080,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	21 400,00	17 280,00	26 080,00	26 080,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	617 923,34	172 256,96	163 556,80	163 556,80	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 352,58	172 256,96	76 956,80	76 956,80	0,00
2182	Matériel de transport	517 252,85	0,00	28 800,00	28 800,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	60 817,83	0,00	35 300,00	35 300,00	0,00
2184	Mobilier	22 500,08	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 358 416,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	358 416,00
1641	Emprunts en euros	0,00	358 416,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 757,76
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50 (1)
LIBELLE : MATERIELS/TRAVAUX POUR COLLECTES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 538 969,26	a 168 768,39	1 625 425,91	b 1 625 425,91	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 538 969,26	168 768,39	1 625 425,91	1 625 425,91	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 772,40	60 522,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 528 196,86	108 246,39	1 577 425,91	1 577 425,91	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 830 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	830 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	830 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-964 194,30
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 60 (1)
LIBELLE : VALORISATION FERMENTESCIBLES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		244 955,17	a 0,00	282 000,00	b 282 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	40 482,97	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	40 482,97	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	204 472,20	0,00	267 000,00	267 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	204 472,20	0,00	267 000,00	267 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 272 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	272 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	136 000,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	136 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 70 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION ESPACE TRIS VAL D'ISOLE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1)
LIBELLE : TECHNOVAR****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		161 447,55	a 39 186,60	3 368 224,00	b 3 368 224,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	161 447,55	39 186,60	226 624,00	226 624,00	0,00
2031	Frais d'études	161 447,55	39 186,60	226 624,00	226 624,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 141 600,00	3 141 600,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	3 141 600,00	3 141 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 160 000,00	d 3 141 600,00
13	Subventions d'investissement	160 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	70 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	90 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 141 600,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 141 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-105 810,60
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 85 (1)
LIBELLE : ISDND GINASSERVIS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 931 627,71	a 7 726,40	899 091,66	b 899 091,66	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	102 474,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2031	Frais d'études	102 474,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 504,40	824 091,66	824 091,66	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	71 720,10	71 720,10	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	441 000,00	441 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	200,00	22 000,00	22 000,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	4 304,40	183 500,00	183 500,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	28 697,76	28 697,76	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	3 473,80	3 473,80	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 829 153,71	3 222,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2313	Constructions	4 829 153,71	3 222,00	40 000,00	40 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 596 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	596 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	596 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-310 818,06
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1)
LIBELLE : CREATION RESSOURCERIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 308 304,10	a 52 531,14	59 688,63	b 59 688,63	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 788,69	32 687,36	34 688,63	34 688,63	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	1 850,00	1 850,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	25 314,68	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	37 999,69	2 352,00	32 838,63	32 838,63	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 789,00	5 020,68	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 268 515,41	19 843,78	25 000,00	25 000,00	0,00
2313	Constructions	2 268 515,41	19 843,78	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 360 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	360 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	360 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	247 780,23
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 389 227,79									
1641 Emprunts en euros (total)					16 389 227,79									
	CREDIT FONCIER	25/12/2007	2007-12-25	25/04/2008	1 439 000,00	F		4,880	4,880	EURO	A	C	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	30/04/2008	2008-04-30	25/10/2008	175 000,00	F		5,090	5,090	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	21/11/2008	2008-11-21	20/01/2009	114 145,37	F		3,060	3,060	EURO	A	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	16/12/2010	2010-12-16	16/03/2011	2 000 000,00	F		3,050	3,050	EURO	A	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	10/04/2011	2011-04-10	10/10/2011	600 000,00	F		4,130	4,130	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	10/04/2011	2011-04-10	10/10/2011	1 000 000,00	F		4,130	4,130	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	25/07/2011	2011-07-25	25/07/2012	1 000 000,00	F		4,420	4,420	EURO	A	C	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	25/11/2011	2011-11-25	25/12/2012	732 000,00	F		5,020	5,020	EURO	A	C	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	03/01/2012	2012-01-03	25/05/2013	100 000,00	F		4,560	4,560	EURO	A	C	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	28/12/2012	2012-12-28	25/06/2013	640 000,00	F		4,750	4,750	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	25/11/2014	2014-11-25	25/02/2015	1 210 310,73	F		2,850	2,850	EURO	T	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	01/01/2018	2018-01-01	22/02/2018	76 194,18	F		1,890	1,890	EURO	T	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	01/01/2018	2018-01-01	15/02/2018	516 577,51	F		1,760	1,760	EURO	T	C	N	A-1
006022751208	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	09/11/2020	2020-12-02	02/12/2021	315 000,00	F		0,500	0,500	EURO	T	X Autres	N	A-1
00602934948	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	23/03/2021	2021-04-01	12/07/2021	4 250 000,00	F		0,760	0,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
060275104	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU VAR	09/11/2020	2020-12-02	02/03/2021	900 000,00	F		0,640	0,640	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON538068EUR/0539752/001	LA BANQUE POSTALE	23/06/2021	2021-07-16	01/12/2021	821 000,00	F		0,510	0,510	EURO	T	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON538069EUR/0539753/001	LA BANQUE POSTALE	23/06/2021	2021-07-16	01/12/2021	500 000,00	F		0,720	0,720	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 389 227,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

SIVED NG - BUDGET SIVED NG - BP - 2022

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 23/03/2022

Reçu en préfecture le 23/03/2022

Affiché le

ID : 083-258302637-20220321-04_210322BP_22-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 391 198,60					1 345 593,05	229 125,23	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 391 198,60					1 345 593,05	229 125,23	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	564 162,01	6,00	F		4,880	83 192,49	27 531,11	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	59 502,71	4,50	F		5,090	12 084,92	2 876,84	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	18 108,54	2,00	F		3,060	8 917,79	554,12	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	1 025 806,94	9,00	F		3,050	100 768,60	31 287,11	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	345 738,73	9,50	F		4,130	30 400,17	13 968,33	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	576 231,25	9,50	F		4,130	50 666,94	23 280,55	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	540 738,77	8,00	F		4,420	57 812,82	23 900,65	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	453 884,52	10,00	F		5,020	36 052,22	22 785,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	48 132,01	6,00	F		4,560	7 155,01	2 194,82	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	310 802,04	6,00	F		4,750	45 916,44	14 224,24	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	757 867,39	10,00	F		2,347	69 087,65	17 182,18	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	8 785,99	0,50	F		1,799	8 785,99	59,31	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	283 069,19	4,50	F		1,760	60 985,37	4 580,99	0,00	0,00
006022751208	N	0,00	A-1	157 893,50	1,00	F		0,500	315 000,00	1 575,00	0,00	0,00
00602934948	N	0,00	A-1	4 108 333,34	14,50	F		0,760	283 333,32	30 415,83	0,00	0,00
060275104	N	0,00	A-1	840 000,00	14,00	F		0,640	60 000,00	5 232,00	0,00	0,00
MON538068EUR/0539752/001	N	0,00	A-1	800 475,00	9,75	F		0,510	82 100,00	3 979,49	0,00	0,00
MON538069EUR/0539753/001	N	0,00	A-1	491 666,67	14,75	F		0,720	33 333,32	3 497,66	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 391 198,60					1 345 593,05	229 125,23	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 391 198,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	20	02/10/2014
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1	02/10/2014
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	02/10/2014
L	COFFRES FORT	1	02/10/2014
L	COLONNES ENTERREES OU SEMI ENTERREES	25	02/10/2014
L	COMPOSTEURS INDIVIDUELS	5	02/10/2014
L	EQUIPEMENTS GARAGES ET ATELIERS	1	02/10/2014
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	02/10/2014
L	FRAIS D'ETUDES	5	02/10/2014
L	FRAIS D'INSERTION	5	02/10/2014
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIE	1	02/10/2014
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	02/10/2014
L	LOGICIEL - 2051	2	02/10/2014
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	02/10/2014
L	MATERIEL URBAIN LEGER (BAC)	10	02/10/2014
L	MATERIEL URBAIN LOURD (COLONNE)	10	02/10/2014
L	MOBILIER	10	02/10/2014
L	PLANTATIONS	15	02/10/2014
L	VOITURE	7	02/10/2014

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 083 999,10	I 1 083 999,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 049 000,00	1 049 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 049 000,00	1 049 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		34 999,10	34 999,10
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	34 999,10	34 999,10
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 083 999,10	604 737,91	268 885,36	1 957 622,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 521 580,35	2 521 580,35
Ressources propres externes de l'année (a)		273 000,00	273 000,00
10222	FCTVA	273 000,00	273 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 248 580,35	2 248 580,35
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	9 364,32	9 364,32
28051	Concessions et droits similaires	16 128,22	16 128,22
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	711,42	711,42
28128	Autres aménagements de terrains	7 870,54	7 870,54
28135	Installations générales, agencements, ..	162,90	162,90
28152	Installations de voirie	2 993,14	2 993,14
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 754,98	4 754,98
281532	Réseaux d'assainissement	175,90	175,90
281533	Réseaux câblés	4 946,98	4 946,98
281534	Réseaux d'électrification	6 166,68	6 166,68
281538	Autres réseaux	364,90	364,90
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 200,00	1 200,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	486 005,42	486 005,42
281728	Autres agencements (m. à dispo)	19 370,18	19 370,18
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	368,00	368,00
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	3 305,25	3 305,25
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	866,14	866,14
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	28 729,67	28 729,67
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	3 558,36	3 558,36
28182	Matériel de transport	82 347,26	82 347,26
28183	Matériel de bureau et informatique	15 834,38	15 834,38
28184	Mobilier	4 968,97	4 968,97
28188	Autres immo. corporelles	181 806,39	181 806,39
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 366 580,35	1 366 580,35

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation	TOTAL
Total ressources propres disponibles	2 521 580,35	1 696 978,00	0,00	270 000,00	4 488 558,35

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 957 622,37
Ressources propres disponibles	IV 4 488 558,35
Solde	V = IV - II (6) 2 530 935,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 574 718,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 574 718,28
Recettes réelles de fonctionnement	II	26 863 087,85
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,86

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	11,00	6,00	17,00
Adjoint administratif territorial	C	6,00	0,00	6,00	3,00	3,00	6,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		60,00	0,00	60,00	40,00	14,57	54,57
Adjoint technique territorial	C	25,00	0,00	25,00	13,00	9,00	22,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	8,00	2,00	10,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	17,00	0,00	17,00	15,00	1,57	16,57
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		77,00	0,00	77,00	51,00	20,57	71,57

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Agent de Maitrise	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Technicien	B	TECH	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 24

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/03/2022

Présenté par Le Président (1),

A Brignoles, le 21/03/2022

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Luc en Provence, le 21/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUDIBERT ERIC , Président	
BERTIN PATOUX LYDIE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CPAV	
BERTORELLO LIONEL , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
BODY AUDE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
BONGIORNO THIERRY , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
BREMOND DIDIER , 1ER VICE PRESIDENT	
BRINGANT GILBERT , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
BRUN FERNAND , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CCCV	
COLLIN ERIC , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CCCV	
CONSTANS JEAN-MICHEL , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
DAVID CHRISTIAN , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
DEBRAY ROMAIN , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
DECANIS ALAIN , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
DELPIA ANDRE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
DRAGONE JEAN MICHEL , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
FABRE GERARD , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
FAUQUET-LEMAITRE ARNAUD , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
FERNANDEZ DIANE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
FERRARO CELINE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
GHINAMO CHRISTIAN , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCPV	
GIACOMELLI YVES , DELEGUE TITULAIRE CCPV	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

GIULIANO JEREMY , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
GROS MICHEL , 6EME VICE PRESIDENT	
GUIOL ANDRE , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
GUISIANO JEAN MARTIN , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
HOFFMANN OLIVIER , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
KHADIR PAUL , DELEGUE SUPPLEANT CAPV	
LAIN DOMINIQUE , 3EME VICE PRESIDENT	
LAUMAILLER JEAN-LUC , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
LONGOUR JEAN LUC , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
MASSAL DENIS , DELEGUE TITULAIRE CCPV	
MAURIN RICHARD , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
MONTANARD DIDIER , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
MONTIER ALAIN , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
PAILLARD CARINE , DELEGUE TITULAIRE CAPV	
PERO FRANCK , DELEGUE TITULAIRE CAPV	
PHILIBERT HERVE , 2EME VICE PRESIDENT	
PORTAL JEAN-LOUIS , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CCCV	
PORZIO CLAUDE , DELEGUE TITULAIRE CAPV	
RAVANELLO ALAIN , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
ROSSI PATRICK , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
ROUSSELET ANDRE , 5EME VICE PRESIDENT	
ROUX JEAN -PIERRE , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
RULLAN NICOLE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
SALOMON NATHALIE , DÉLÉGUÉ TITULAIRE CAPV	
SIMON YANNICK , DELEGUE TITULAIRE CCCV	
SIMONETTI PASCAL , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
SOUQUE YVES , DELEGUE SUPPLEANT CCPV	
TERMES FRANCE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	
TESSON CHRISTINE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCCV	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

THOUROUDE ALAIN , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CCPV	
TONARELLI PATRICE , DELEGUE SUPPLEANT CAPV	
TOURRET ERIC , DELEGUE SUPPLEANT CCPV	
VALLOT PHILIPPE , DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT CAPV	
VERAN JEAN PIERRE , 4eme VICE PRESIDENT	
VERCOUTRE CHRISTOPHE , DELEGUE TITULAIRE CCPV	
VESPERINI OLIVIER , DELEGUE SUPPLEANT CCPV	
VIORT MARJORIE , DELEGUE TITULAIRE CCCV	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.